



Lajoux/Les Genevez, le 22 septembre 2021

**MISE AU CONCOURS D'UN POSTE  
D'APPRENTI-E AGENT-E D'EXPLOITATION**

Les Conseils communaux de Lajoux et des Genevez mettent au concours le poste d'apprenti-e agent-e d'exploitation pour les Services de voiries communales.

**Durée de l'apprentissage** : 3 ans

**Entrée en fonction** : août 2022

Les dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, le curriculum vitae et la copie du dernier bulletin scolaire, sont à adresser, avec la mention « Postulation » à :

⇒ Conseils communaux des Genevez et de Lajoux  
P.a. Administration communale  
La Sagne-au-Droz 20  
2714 Les Genevez

**Délai de postulation** : vendredi 29 octobre 2021

Des informations sur cette profession sont disponibles sur le site Internet [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch), rubrique « Professions ».

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès des administrations communales (Lajoux : 032 484 94 27, Les Genevez : 032 484 94 88).

Les Conseils communaux des Genevez et de Lajoux